ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES MAÎTRES

CCMI

Du 3 au 10 décembre 2026

Syndicat cftc snec

Votez Snec-CFTC, 100 % engagé !

Forts de notre expérience et de notre engagement au service de toute l'académie, nous poursuivrons notre action avec détermination, dans le dialogue, pour défendre et porter la voix de chaque enseignant.

Vos élus au rectorat

Académie de Lille



Anne CABARET
Sainte Florine
DOUVRIN



Danielle STRAKA
Saint Paul
LILLE



Véronique COTRELLE-LEROUX
Notre Dame des Anges
SAINT-AMAND-LES-EAUX



Hélène MYLKA
Notre Dame
LA BASSEE



Sophie TELLIEZ
Saint Charles
SAINT-MARTIN-BOULOGNE



Jessica BRIX
Sacré Coeur
NOYELLES-GODAULT



Christophe LECAT
Les Louez Dieu
ARRAS



Anne DESGARDINS
Notre Dame
BOULOGNE-SUR-MER



Anne-Sophie TERNISIEN
La Salle
COUDEKERQUE-BRANCHE



Cécile DEPREZ
Sainte Thérèse
BERGUES



Yasmine WILLERY
Sainte Colombe
ARMENTIERES



Delphine PATIN
Saint Jean-Baptiste
ROUBAIX

Au rectorat comme au ministère, le Snec-CFTC toujours à vos côtés.

Syndicat cftc snec

Notre ligne : Le dialogue, quand il permet d'avancer.
La fermeté, quand les droits sont menacés !

NOS ACTIONS

Entre 2022 et 2026, vos élus Snec-CFTC ont :



- défendu les dossiers individuels au rectorat : mouvement de l'emploi, promotions, congés, reclassements, disponibilités, ruptures conventionnelles...
- porté la voix du terrain au ministère sur le Pacte, les contrôles d'établissements, les maîtres délégués, la prévoyance, l'école inclusive et la qualité du dialogue social.

NOS REVENDICATIONS



Pouvoir d'achat :

- le dégel du point d'indice ;
- la revalorisation des milieux de carrière ;
- l'augmentation des taux de promotion à la hors-classe et à la classe exceptionnelle.

Protection sociale :

- une protection sociale à la hauteur de notre engagement ;
- l'amélioration des garanties de la couverture santé MGEN.

Maîtres délégués même mission ➤ même respect :

- des contrats sécurisés et paie sans retard ;
- un accès réel à la formation ;
- la déprécarisation de l'emploi avec la mise en place d'une valorisation des acquis de l'expérience pour accéder à la titularisation.

NOTRE BILAN

Vos élus Snec-CFTC ont obtenu :



- le dégel du point d'indice et la revalorisation des indemnités (ISAE-ISOE) en septembre 2023 ;
- l'augmentation du nombre de promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle ;
- l'alignement des grilles de la rémunération des maîtres délégués du privé sur celles du public ;
- le retour du recrutement des enseignants à bac + 3 (réforme de la formation initiale) ;
- la rémunération des élèves stagiaires dès le master 1 ;
- la pérennisation des ruptures conventionnelles.

NOS PRIORITÉS



Des conditions de travail dignes pour tous :

- la baisse démographique pour alléger les classes, pas pour supprimer des postes ;
- la prise en compte du travail invisible pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle ;
- l'aménagement des fins de carrière.

Santé et bien-être au travail :

- la mise en place d'une médecine du travail pour prévenir les risques psychosociaux ;
- un meilleur accompagnement des enseignants.

2 votes, 2 protections

1. au ministère pour vos droits,
2. au rectorat pour votre carrière.



ENCORE + FORTS ENSEMBLE !

Snec-CFTC - Tour Essor - 14 rue Scandicci - 93500 Pantin
© Crédit visuel : Canva & illustration générée par IA
Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par NordImprim